



# Pomme de terre

# hebdo

LE JOURNAL DE LA POMME DE TERRE - n°1389 - 8 février 2024

Retrouvez-nous au  
**Salon International  
de l'Agriculture**

dès le 24 février

**Pavillon 2.2 Stand D017**

## À DÉCOUVRIR

### Crise agricole

1

*Un premier train de mesures permet la levée des barrages*

### Commerce extérieur

2

*Les interprofessions se mobilisent pour reconquérir des parts de marché à l'export*

### Programme européen POTATOES FOREVER !

3

*La campagne d'information durable de la filière performe en 2023*

### Marchés

4

*NEPG : Produire des pommes de terre, ce n'est jamais facile !*

Pomme de terre hebdo est 100 % numérique.

Pour le recevoir par mail, veuillez vous inscrire sur [cnipt.fr](http://cnipt.fr) dans l'onglet « Newsletter ».

## CRISE AGRICOLE

# Un premier train de mesures permet la levée des barrages

*Il a fallu pas moins de trois interventions du nouveau Premier ministre Gabriel Attal pour, non pas résoudre la crise agricole, mais au moins convaincre les agriculteurs de lever les barrages et de rejoindre leurs fermes. De nombreux sujets restent en suspens. Des avancées sont attendues pour le Salon de l'Agriculture.*

Dès le 26 janvier, Gabriel Attal s'est rendu dans une ferme de Haute-Garonne pour présenter un premier train de mesures. A cette occasion il a annoncé la suppression de la hausse de la fiscalité du GNR agricole. Par ailleurs, pour répondre au ras-le-bol face à la «bureaucratization de l'agriculture», Gabriel Attal a lancé le mois de la simplification. Plusieurs points ont été abordés : pour les haies, un seul cadre réglementaire sera mis en place en remplacement des 14 textes existants ; les procédures pour la construction de retenues d'eau seront également simplifiées. Gabriel Attal a par ailleurs indiqué que la France porterait à Bruxelles la demande de dérogation sur les 4 % de jachères obligatoires, une demande qui sera retenue. Le 30 janvier, devant l'Assemblée nationale, le Premier ministre a annoncé le renforcement des contrôles pour l'application des lois Egalim, et le lancement d'« un grand plan de contrôle sur la traçabilité des produits » afin de « garantir une concurrence équitable ». Enfin, le 1<sup>er</sup> février, Gabriel Attal a complété le dispositif. Afin de lutter contre la surtransposition, le Gouvernement s'engage à « recalibrer le calendrier européen et le calendrier français concernant l'examen de réhomologation des produits phytosanitaires ». Par ailleurs, Gabriel Attal appelle à sortir de « la situation où notre agence sanitaire se

prononce sur des produits sans coordination avec le régulateur européen. Interdire en France des produits alors même que la procédure est en cours au niveau Européen, ça n'a pas de sens ». Il a également annoncé que le plan ecophyto était mis « à l'arrêt le temps de mettre en place un nouvel indicateur et de reparler des zonages et de la simplification ». Le Premier ministre a décidé de prendre « sans délai », une clause de sauvegarde pour interdire l'importation de fruits et légumes traités avec le pesticide thiaclopride, interdit en France. Le même jour, Marc Fesneau a annoncé que le secteur agricole serait désormais reconnu comme « métier en tension », afin de faciliter l'embauche de saisonniers. Rappelons aussi que la présentation du projet de loi sur l'installation des nouveaux agriculteurs a été reportée afin de le compléter notamment par des mesures de simplification. Il devrait désormais être débattu au Parlement avant l'été.

La question agricole est également européenne, des manifestations se sont déroulées dans de nombreux pays. A l'occasion du Conseil européen du 1<sup>er</sup> février, la Commission européenne a fait un geste envers les agriculteurs en assouplissant la règle sur les 4 % de jachères, et en instaurant quelques « mesures de sauvegarde » contre la concurrence jugée déloyale de produits ukrainiens – céréales, œufs, poulets...

Enfin le 6 février, Ursula von der Leyen, présidente de la Commission européenne, a annoncé le retrait du règlement SUR, sur la réduction des pesticides.

Les barrages ont été levés, mais la crise n'est pas terminée. Le Gouvernement s'est engagé à poursuivre ses actions. De nouvelles annonces sont attendues pour le Salon de l'Agriculture. ■

Olivier MASBOU

## COMMERCE EXTERIEUR

# Les interprofessions se mobilisent pour reconquérir des parts de marché à l'export

Le Centre national pour la promotion des produits agricoles et alimentaires (CNPA <sup>(1)</sup>) a annoncé, le 6 février, la création du collectif « Export et souveraineté alimentaire ». Son objectif est d'alerter sur le déclin des performances françaises à l'exportation. Le CNPA a présenté les résultats d'une étude réalisée par le cabinet Astères. La croissance alimentaire mondiale a doublé depuis 2004. Mais pendant cette période, non seulement la France n'a pas bénéficié de ce sursaut, mais elle a perdu des parts de marché à l'export : elles sont passées de 5,7 % en 2010 à 4,5 % en 2022. En 20 ans, la France est passée du 2<sup>e</sup> au 6<sup>e</sup> rang mondial. Sur cette période, notre pays a notamment été doublé par l'Italie et la Chine. « La balance commerciale alimentaire du pays connaît un effondrement rapide hors vins et spiritueux, et céréales » (la balance commerciale des pommes de terre est également positive, NDLR). Mais cet excédent de la balance commerciale est « en trompe-l'œil ».

## Un excédent en trompe l'oeil

« En retirant les vins et spiritueux et les céréales, la balance commerciale est largement déficitaire : -11,4 milliards € en 2022 », explique l'économiste Nicolas Bouzou, directeur d'Astères. Plus inquiétant encore, « le déficit se creuse de manière considérable, en augmentant en moyenne de +14 % par an depuis... 2007 ». Ces mauvais résultats fragilisent le secteur agricole et agroalimentaire ainsi que le consommateur qui trouve de plus en plus de produits d'importations dans son assiette. Parmi les causes de ce déclin économique : les surtranspositions. « La France interdit en effet 40 % des produits phytosanitaires qui sont autorisés en Europe », a expliqué l'économiste qui ajoute que la taille des exploitations et celle des industries alimentaires, plus petites que leurs concurrentes, impactent aussi négativement ces chiffres.

Astères a élaboré deux scénarios à l'horizon 2035. Dans le 1<sup>er</sup> scénario, la filière poursuit la baisse des exportations en volume sans pouvoir continuer à augmenter la valorisation de ses produits. Cela aboutirait à une perte nette pour l'économie française de 11 milliards € d'activité par an, d'1,6 milliard € de recettes publiques par an et de 33 000 emplois. De plus, cela entraînerait une perte de 2,1 à 3,5 milliards € d'investissements cumulés

pour la période. Au contraire, le scénario 2 envisage que le secteur puisse rattraper les parts de marché perdues à l'export depuis 2010 (notamment en augmentant la production). Cela se traduirait par un gain de 24 milliards € d'activité supplémentaire par an, de 3,5 milliards € de recettes publiques par an et de plus de 75 000 emplois supplémentaires. En produisant et exportant plus, les entreprises de la filière seraient en capacité de fournir aussi à meilleur prix le consommateur français, ce qui renforcerait leurs positions sur le marché intérieur.

## Une campagne pour sensibiliser les pouvoirs publics

Le CNPA et son collectif « Export et souveraineté alimentaire » entend miser sur le second scénario. Les filières et les entreprises sont ainsi bien décidées à « chasser en meute » selon l'expression de Jérôme Despey, président du CNPA. « Notre objectif est de nous organiser et de nous coordonner pour affronter les marchés et reconquérir nos parts de marché. Nous partageons les mêmes ambitions et notre démarche est résolument offensive » a-t-il insisté. Le collectif va déployer une grande campagne destinée à sensibiliser les pouvoirs publics et les Français à l'importance de soutenir et favoriser l'export alimentaire. Cette campagne exprimera un positionnement clair : un appel à retrouver la maîtrise de notre destin alimentaire grâce à une filière agricole et agroalimentaire forte car compétitive sur les marchés internationaux. Elle se déploiera toute l'année, avec des prises de parole régulières, un colloque au 2<sup>e</sup> trimestre 2024, et une série d'événements mobilisant les acteurs de la filière.

« Sans une filière compétitive et performante à l'export, nous ne pourrions pérenniser le modèle alimentaire français, investir pour l'avenir et répondre aux besoins des consommateurs avec des produits accessibles et de qualité » a conclu Jérôme Despey. ■

Olivier MASBOU

<sup>(1)</sup> Le CNPA regroupe une grande partie des organisations professionnelles et interprofessionnelles des filières agricoles et agroalimentaires françaises. Ses membres sont : ANIA, Anivin de France, APCA, CNIPT, CNMCCA, FNSEA, INAPORC, INTERBEV, INTERCEREALES, INTERFEL, La Coopération Agricole, MEDEF.

« Sans une filière

compétitive et

performante à l'export,

nous ne pourrions

pérenniser le modèle

alimentaire français »



Cliquez sur les liens pour en savoir plus

## PROGRAMME EUROPÉEN POTATOES FOREVER !

## La campagne d'information durable de la filière performe en 2023

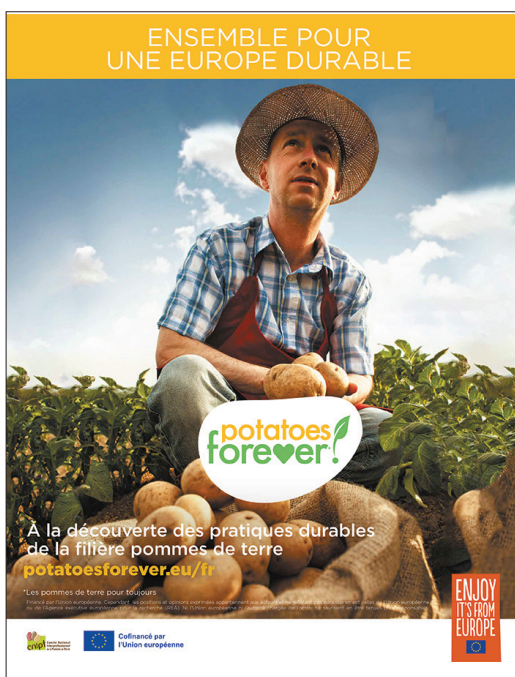
En mai 2023, le CNIPT lançait officiellement le nouveau programme d'information « **POTATOES FOREVER!** ». Cette campagne de 3 ans, cofinancée à 80 % par l'Union européenne, a pour objectif de sensibiliser les consommateurs de 35 à 49 ans, sur les pratiques durables de la filière pomme de terre. La campagne vise également à sensibiliser les professionnels de la filière et les encourager à développer leurs pratiques durables. Un plan d'action ambitieux est déployé en France et en Italie par les bénéficiaires du programme, le CNIPT et l'UNAPA\*. Il atteint ses objectifs pour sa première année de déploiement en 2023.

## Un plan d'action complet et performant en 2023

Afin de répondre aux attentes d'information durable des consommateurs et les rassurer sur la manière dont les pommes de terre sont produites du champ à l'assiette, la campagne d'information « Potatoes Forever ! » s'articule autour de différents leviers de communication. Tout d'abord, les actions de **relations presse** sont incontournables pour relayer largement les messages de la filière et de l'Europe, avec la diffusion en 2023 d'un dossier de presse et 9 communiqués qui ont permis de générer 106 retombées presse et une audience globale de 406 millions de contacts. Le voyage de presse récolte chez un producteur ainsi que la conférence de presse BtoB ont été des événements fédérateurs et attrayants, réunissant un total de 22 journalistes et 3 influenceurs. Des informations pédagogiques et 4 interviews de professionnels sont également relayées et sponsorisées sur le **site internet** et les réseaux sociaux **Facebook**, **YouTube** et **Twitter/X** pour un total de 15 000 visites du site et 22 millions de contacts. En complément, des partenariats avec 3 influenceurs et des médias permettent de toucher une large audience (respectivement 1M de contacts et une audience de 7M) et de diffuser efficacement l'information sur les pratiques de la filière pour réduire son impact environnemental et climatique.

## Une campagne informative efficace

Les performances se sont avérées plus que concluantes du côté français comme italien.



Un cabinet d'évaluation est chargé de mesurer l'impact de cette campagne tout au long des 3 ans du programme pour la France et l'Italie. Le verdict est positif : le plan d'action transmet efficacement les messages clés de la campagne. Une large majorité des interrogés affirment avoir appris des choses sur les pratiques durables de la campagne : à 90 %\*\* à travers les réseaux sociaux et à 81 % à travers le site internet. 77 % des Français ont apprécié les contenus des influenceurs, qui ont su relayer efficacement ce qu'ils ont appris du voyage de presse récolte, ainsi que les atouts nutritionnels de la pomme de terre et des informations anti-gaspi. Enfin, 81 % des interrogés se sentent encouragés à consommer davantage de pommes de terre grâce aux informations reçues.

En complément, les actions menés par l'Italie en points de vente ont obtenu des résultats positifs, avec 92 % des participants qui affirment avoir appris de nouvelles informations sur les bonnes pratiques de la filière pomme de terre.

**Rendez-vous au Salon International de l'Agriculture dès le 24 février, Pavillon 2.2 Stand D017 pour découvrir la campagne « Potatoes Forever ! ».** ■

Laure PAYRASTRE et NATACHA BORÉS - CNIPT

\*Union Nationale des Associations de Producteurs de Pommes de Terre en Italie.

\*\* Évaluation réalisée par le cabinet Occurrence du 18 avril 2023 au 1<sup>er</sup> janvier 2024 auprès d'échantillons de Français de 35 à 49 ans.

## AGENDA

24 février - 3 mars 2024

## Salon International de l'Agriculture

Paris  
[www.salon-agriculture.com](http://www.salon-agriculture.com)

28 mars 2024

## Forum Végétal

Fédération Nationale du Crédit Agricole (Paris)  
[www.forum-vegetable.fr](http://www.forum-vegetable.fr)

7-9 juin 2024

## Terres en Fête

Arras  
[www.terres-en-fete.com](http://www.terres-en-fete.com)

24-25 avril 2024

## Medfel

Perpignan  
[www.medfel.com](http://www.medfel.com)

23-14 mai 2024

## Europat Congress

Bruxelles  
[www.europatcongress.eu](http://www.europatcongress.eu)

30 mai 2024

## Journée Internationale de la Pomme de Terre

## EN BREF...

## Recherche

## Un nouveau président pour Arvalis

Jean-Marc Schwartz a été élu à la présidence d'Arvalis. Il succède à Anne-Claire Vial. Âgé de 43 ans, Jean-Marc Schwartz est agriculteur dans le Haut-Rhin. Il produit du maïs, du blé tendre et de l'orge ainsi que de la betterave sucrière, du soja. Il est également producteur de semence de blé tendre et de blé dur. « *Mon action, comme président d'ARVALIS, sera résolument dédiée aux agriculteurs et à l'ensemble des filières pour que l'institut leur propose des solutions de terrain et d'avenir* » a-t-il déclaré après son élection.

LES MARCHÉS PHYSIQUES

Cotations France (RNM)

En €/tonne

Marché français - Stade expédition - Semaine 05

Variétés de consommation courantes

Frites div.var.cons France lavée cat.I 50-75mm filet 2,5 kg	793,33 (↗)
Agata France lavée cat. I 50-75 mm carton 12,5 kg	nc.
Div.var.cons France non lavée cat.II 40-75 mm filet 25 kg	nc.
Div.var.cons France lavée cat.I 40-75 mm filet 10 kg consommation	nc.

Variétés à chair ferme

Peau jaune France lavée cat.I + 35 mm filet 2,5 kg	956,67 (↗)
Rouge France lavée cat.I + 35 mm filet 2,5 kg	966,67 (↗)

Marché français Bio-Stade expédition - Semaine 05

Conservation France biologique	1110 (↘)
--------------------------------	----------

Export-Stade expédition - Semaine 05

Agata lavée cat.I +40 mm filet 10 kg consommation	510 (=)
Agata France lavable cat.I 40-70 mm sac 1 tonne	450 (↗)
Div.var.cons France lavable cat.I +45 mm sac 1 tonne	nc.
Div.var.cons France lavable cat.I 40-70 mm sac 1 tonne	430 (=)
Monalisa France lavable cat.I +45 mm sac 1 tonne	nc.
Rouge div.var.cons France lavable +45 mm sac 1 tonne	380 (↗)

Rungis - Semaine 05

Charlotte France cat. I carton 12,5 kg	1 400 (=)
Div. var. cons France lavée cat. I 40-70 mm sac 10 kg	650 (=)
Div. var. cons France non lavée cat. I 40-70 mm sac 10 kg	600 (=)

N.B.: entre parenthèses, la tendance du marché.

Indice mensuel des prix d'achat des moyens de production agricole (IPAMPA) base 100 en 2015

	Décembre 2023	Variation en % sur un an
Indice mensuel général	129,5	- 7,2 %

Source : INSEE

Indice des prix des produits agricoles à la production (IPPAP) base 100 en 2015

	Décembre 2023	Variation en % sur un an
Pommes de terre	233,8	- 1,9 %

Source : INSEE

Cotations des courtiers assermentés - lavabilité 7.5, vrac nu, départ ferme (€/T)

	Semaines 5 et 6
Consommation polyvalente	450
Chair ferme blanche	580
Chair ferme rouge	nc.

Source : Courtiers assermentés français

Indice des prix à la consommation (IPC) base 100 en 2015

	Décembre 2023	Variation en % sur un an
Pommes de terre	146,90	+ 11,9 %

Source : INSEE

Prix de vente consommateurs en GMS - €/kg

Formats compris entre 2 kg et 3 kg (cœur de gamme) - hors BIO	Janvier 2023	Janvier 2024	Évol. janv. 2024 vs janv. 2023
Eau / vapeur / rissolées	1,48	1,79	+ 21 %
Four	1,37	1,46	+ 7 %
Frites	1,40	1,50	+ 7 %

Source : Evaluations GIE Interfel/CNIPT (336 points de vente en janvier 2023, 273 points de vente en janvier 2024)

Cotations marchés étrangers

En €/tonne

Pays-Bas (PotatoNI) Semaine 05

	Semaine 05	Semaine 06
Frites 35mm+	250-300	300-320
Innovator	275-300	300-320
Fontane	250-300	300
Export	240-270	250-270

Allemagne (Reka)

	Semaine 04	Semaine 05
Rhénanie (marché du frais, frigo-palox)	420	420
Basse-Saxe (marché du frais, frigo-palox)	400	400

Belgique (Fiwap/PCA)

	Semaine 05	Semaine 06
Fontane / Challenger	300	300
Bintje	300	300-310

NEPG : Produire des pommes de terre, ce n'est jamais facile !

La production totale de pommes de terre de consommation (hors plant et féculé), sur le périmètre du NEPG\*, s'élève à 22,7 Mt pour 2023, soit une hausse de 5,1 % en un an et un niveau presque égal à la moyenne quinquennale. Cette hausse s'explique à la fois par la hausse des surfaces (519 583 ha, soit 2,0 % de plus qu'en 2022) et la hausse du rendement moyen (43,7 t/ha, soit 1,4 % de plus qu'en 2022). Les Pays-Bas sont le seul pays du NEPG à connaître une baisse des surfaces ainsi qu'une baisse de rendement, d'une année sur l'autre, entraînant une baisse de production de près de 15 % entre 2022 et 2023. Ces chiffres tiennent compte des pertes estimées dans les 4 pays du NEPG, ce dernier estimant qu'environ 11 000 hectares de pommes de terre sont définitivement irrécupérables et qu'un minimum de 650 000 tonnes ont été perdues (dans les champs ou après la récolte).

Les producteurs représentés au sein du NEPG insistent également sur la difficulté grandissante autour de la production de pommes de terre, parlant « d'activité coûteuse, mais aussi d'une activité risquée », prenant l'exemple des conditions climatiques difficiles, de la forte pression des maladies et de l'augmentation des coûts qui ont caractérisé la production 2023. Autre point de vigilance : « La disponibilité en plants de pommes de terre est également préoccupante ». Le groupement conclut par une requête « Une prime de risque plus importante qu'auparavant sera nécessaire pour répondre aux besoins grandissants en pommes de terre ».

\*Groupement des producteurs de pommes de terre du Nord-Ouest Européen ([www.nepg.info](http://www.nepg.info))

Éditeur CNIPT

43-45 rue de Naples

75008 Paris

Tél: 01 44 69 42 10

Directrice de publication

Rédactrice en chef:

Florence Rossillion

Conception graphique:

Aymeric Ferry

Dépôt légal: à parution

ISSN n° 0991-3351

